

Légende

Limite de zone ou de secteur

-  Zone A
-  Zone UA (UA, UAj)
-  Zone UE
-  Zone UX

-  Élément de patrimoine à protéger (L123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme)

-  Espace boisé classé
-  Cavité
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Périmètre de protection relatif à l'application du Règlement Sanitaire Départemental



Marchezais

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/5000e

Arrêté le:
05 mai 2017

Enquête publique:
du 11 septembre au 10 octobre 2017

Approuvé le:

Mairie de Marchezais
Place de la Mairie
28410 Marchezais
Tel: 02 37 43 16 32
mairiemarchezais@wanadoo.fr



Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaudun - BP 20159 28103 Dreux Cedex www.dreux-agglomeration.fr

